



## Mardi 2 juin : le collège pour tous !

publié le 30/05/2020

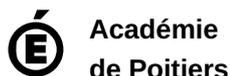
Le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale ont acté la poursuite de la reprise d'activité en présentiel dans les collèges. Ainsi les élèves de 4ème et 3ème peuvent être accueillis à partir de ce mardi 2 juin.

Au Collège Antoine de Saint-Exupéry de Brioux sur Boutonne nous avons anticipé en vous faisant compléter un sondage dès le lundi 25 mai. L'équipe de vie scolaire a été mobilisée toute la semaine pour organiser l'accueil des élèves des classes de 4ème et 3ème. Je les en remercie ici chaleureusement. Nous poursuivons donc notre démarche d'ouverture du collège, qui s'inscrit dans une logique de progressivité et de sécurité sanitaire.

Les emplois du temps ont donc été réaménagés pour les quinze prochains jours. Tous les élèves ne pouvant revenir simultanément au collège, des jours ont été banalisés pour chaque niveau. En effet le protocole sanitaire continue de s'appliquer avec la même rigueur et définit le nombre d'élèves qui peuvent être accueillis dans l'établissement.

L'accès à Pronote est à nouveau possible. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Le Principal



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.